



Communiqué de presse

Paris, le 25 mai 2016

## LE CLUB DES TRENTE DISTINGUE DEUX OPERATIONS FINANCIERES

La 16<sup>ème</sup> édition de la cérémonie de remise du Prix du Club des Trente, qui couronne les meilleures opérations financières de l'année précédente, s'est déroulée le 25 mai 2016 à la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France.

Le Club des Trente est accompagné de ses partenaires historiques, Mazars, PwC, Brandford Griffith, Linklaters, *Les Echos* et *Option Finance*. Cette année encore, HEC Paris est le partenaire académique du Prix.

Une table ronde animée par Hélène Risser, journaliste à Public Sénat, a dressé le panorama des opérations financières actuelles avant la remise des Prix.

### LES LAUREATS

**Le prix de la meilleure opération de fusion, cession ou acquisition de l'année 2015 a été décerné à Saint-Gobain**

Opération présentée par : BNP Paribas, J.P. Morgan et Rothschild

Leader mondial de l'habitat, Saint-Gobain conçoit, produit et distribue des matériaux de construction et de haute performance en apportant des solutions innovantes aux défis de la croissance, des économies d'énergie et de la protection de l'environnement. Verallia est le numéro trois mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires. En 2014, Verallia a produit près de 15 milliards de bouteilles et pots en verre destinés aux marchés des vins tranquilles et pétillants, spiritueux, produits alimentaires, bières et boissons non alcoolisées. Verallia emploie 10 000 employés, répartis sur 47 sites et a réalisé environ 6 % du chiffre d'affaires 2014 de Saint-Gobain (c. 2,39 Md€).

Saint-Gobain a relancé le processus de vente de Verallia dans le cadre de sa décision stratégique de se concentrer sur les marchés de l'habitat et de la construction. La société a annoncé en même temps son projet d'acquisition du contrôle de Sika, leader mondial de la chimie de la construction.

Avec la vente de Verallia et l'acquisition de Sika, Saint-Gobain effectue ainsi un recentrage de ses activités sur ses principaux axes stratégiques : matériaux innovants, produits pour la construction, distribution et bâtiment.



Les activités européennes et sud-américaines de Verallia ont été cédées pour 2 950 millions d'euros à Apollo, le prix obtenu correspondant à la fourchette haute des estimations des analystes. La cession s'est faite sur un multiple d'EBITDA de 7,3x.

Le désengagement, souhaité depuis presque 10 ans, a été conclu dans un processus compétitif qui a induit une valorisation intéressante pour Saint-Gobain.

## Le prix de la meilleure opération de financement de l'année 2015 a été décerné à Amundi

Opération présentée par : Crédit Agricole CIB

Leader européen de la gestion d'actifs et faisant partie du top dix mondial des gestionnaires d'actifs avec 954 milliards d'euros d'encours sous gestion au 30 juin 2015, Amundi est né en 2009 de la fusion des activités de gestion d'actifs du Crédit Agricole et de la Société Générale.

Alors que la Société Générale, détentrice d'Amundi à hauteur de 20 %, souhaitait céder sa participation, le Crédit Agricole et Amundi visaient quant à eux une croissance de visibilité et de notoriété. Au-delà de ces deux impératifs, l'introduction en bourse avait également pour objectif de renforcer le modèle de plateforme ouverte et de conférer à Amundi une plus grande flexibilité financière et stratégique.

Plus importante introduction boursière parisienne depuis EDF en novembre 2005, l'opération s'est déroulée en plusieurs étapes :

- La Société Générale a cédé comme prévu la totalité de sa participation (20 %).
- Le Crédit Agricole a cédé 2,3 % du capital au travers de l'exercice d'une option de sur-allocation octroyée au syndicat bancaire afin de faciliter la stabilisation du cours et la liquidité de l'action dans les jours suivant la première cotation. Par ailleurs, 2% du capital d'Amundi a également été cédé de gré à gré, au prix d'IPO, à une filiale d'Agricultural Bank of China.
- Enfin, Amundi a également procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés sur un vaste périmètre géographique : France, Autriche, Espagne, Etats-Unis, Hong-Kong, Italie, Japon, Luxembourg, Malaisie, Pologne, République Tchèque, Royaume-Uni et Singapour.

L'introduction a conduit à une renégociation et un renouvellement des accords contractuels liant Amundi au Crédit Agricole et à la Société Générale.

En dépit d'un environnement de marché difficile, le placement d'action s'est tenu début novembre 2015 et s'est traduit par une progression de 3,6 % du cours dès le premier jour de cotation.



## Le Club des Trente

Le Club des Trente rassemble, depuis 1973, des dirigeants exerçant ou ayant exercé des fonctions financières (Présidents de groupe, Directeurs financiers, etc.) dans les grandes entreprises françaises. La vocation du Club est de permettre à ses membres de dialoguer régulièrement et de favoriser l'expression et l'influence des entreprises françaises faisant appel aux marchés pour financer leur croissance et leur stratégie.

Au travers du Club des Trente, les dirigeants de ces entreprises participent aux débats qui sont à l'interface des stratégies d'entreprise et des marchés financiers - des questions de gouvernance à celles des principes comptables - tout en échangeant ensemble sur les « meilleures pratiques » de gestion financière.

**Le Club organise une réunion mensuelle de tous ses membres**, à l'occasion d'un dîner, où ils échangent sur des thèmes d'actualité ou d'intérêt récurrent. Afin d'enrichir ces débats, le Club invite régulièrement différentes personnalités du monde économique, financier, industriel ou politique, français ou étranger, pour venir apporter leur témoignage. Ces dîners sont strictement confidentiels.

**Le Club organise également une conférence CIO – CFO regroupant ses membres et les CIOs (Chief Investment Officers) de grands investisseurs institutionnels français et étrangers.** Cet événement est une occasion unique d'échanger sur des sujets macro-économiques ou financiers avec la participation d'intervenants extérieurs mais également de nouer des relations dans un cadre informel.

**Enfin, la troisième activité du Club est le « Prix du Club des Trente »** qui couronne les meilleures opérations financières de l'année. Deux distinctions sont ainsi remises : la « Meilleure opération de fusion, cession ou acquisition » et la « Meilleure opération de financement ». Ce prix fête en 2016 sa seizième année d'existence. Il est ainsi devenu l'une des récompenses les plus prisées des entreprises et de leurs conseils financiers et juridiques.

**Le Club compte une soixantaine de membres. Il est actuellement présidé par Philippe Marien.** Le Club des Trente représente à travers ses membres plus de 4 000 000 personnes, plus de 1 000 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 850 milliards d'euros de capitalisation boursière.

Le « Bureau » du Club des Trente est composé de Philippe Audouin (Eurazéo), Jean-Pierre Brice (Capitalmind), Dominique D'Hinnin, André François-Poncet, Laurent Guillot (Saint-Gobain), Philippe Marien (Bouygues), Gervais Pellissier (Orange) et Vincent Descours (Louis Delhaize).

Philippe Marien est Président du Club, Vincent Descours, Président du Jury, Jean-Pierre Brice est Trésorier et Philippe Audouin, Trésorier Adjoint.

Les secrétaires généraux du Club des Trente sont Valérie Agathon (Bouygues), Hélène Gaye et Arnaud Bossier (Louis Delhaize).



## Le Prix du Club des Trente

En 2000, constatant qu'il n'existait pas de véritable mesure de la qualité des opérations financières, le Club des Trente a souhaité créer un Prix qui couronnerait la meilleure opération financière de l'année.

Le Club cherche à montrer, à travers ce Prix, comment la finance et les marchés financiers peuvent être mis au service de stratégies industrielles ambitieuses. Les critères de sélection sont fondés sur l'innovation, la création de valeur, la compatibilité avec la stratégie de l'entreprise et la qualité d'exécution. Le Prix récompense ainsi la ou les opérations innovantes qui illustrent au mieux ces thèmes et créent par là même de la valeur actionnariale de long terme.

Chaque année, tous les intervenants (entreprises et conseils) se prêtent à l'exercice de sélection avec beaucoup de sérieux.

La 16<sup>e</sup> édition du Prix du Club des Trente confirme l'engagement d'HEC Paris aux côtés du Club, en qualité de partenaire académique. Des étudiants de la majeure finance d'HEC ont été activement associés à l'ensemble du processus de sélection des candidats au prix. Ils ont participé à la préparation des dossiers d'analyse et ont été invités aux grands oraux et à la sélection finale des opérations financières en lice.

Grâce au soutien de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France, le prix a été remis le mercredi 25 mai 2016, 27 avenue de Friedland dans le 8<sup>e</sup>, à Paris, avec un mot d'accueil de son Président, Jean-Paul Vermès.

Le Prix du Club des Trente est historiquement remis en partenariat avec le groupe d'audit et de conseil Mazars et le cabinet d'audit et de conseil PwC, ainsi qu'avec les cabinets d'avocats Linklaters et Brandford Griffith. Deux partenaires media, le quotidien *Les Echos* et l'hebdomadaire *Option Finance*, sont également associés à ce prix.



Vos contacts pour toutes informations complémentaires :

**Valérie Agathon**

**Hélène Gaye**

**Arnaud Bosser**

Secrétaires généraux du Club des Trente

[secretaire.general@clubdes30.com](mailto:secretaire.general@clubdes30.com)

**Paul Mazloum**

Directeur Marketing & Communication France

[paul.mazloum@mazars.fr](mailto:paul.mazloum@mazars.fr)

01.49.97.34.65

**Audrey Liny Penet**

Directrice des Relations Media et e-Reputation

[audrey.liny.penet@fr.pwc.com](mailto:audrey.liny.penet@fr.pwc.com)

01.56.57.88.26

Pour plus d'informations, visitez le site du Club des Trente

[www.clubdes30.com](http://www.clubdes30.com)